

PROMOTION SENIORS DAMES
30 septembre-1^{er} octobre au Golf de Marcilly

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2016 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le quota des équipes montant en 3^{ème} division, selon le classement de cette épreuve, est fixé dans le Vade-mecum 2017

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.